



15ème législature

Question N° : 45460	De M. Dino Cineri (Les Républicains - Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances et relance		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > commerce et artisanat	Tête d'analyse > Avenir des stations-service indépendantes	Analyse > Avenir des stations-service indépendantes.
Question publiée au JO le : 10/05/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Dino Cineri appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur l'avenir des stations-service indépendantes. Alors qu'elles étaient encore 33 000 au milieu des années 1980 il n'y en a plus que 6 000 aujourd'hui. Pourtant, le parc automobile national est encore très majoritairement composé de véhicules utilisant des carburants traditionnels. Ces stations-service sont très importantes dans les territoires ruraux, notamment dans le département de la Loire, car elles ne vendent pas seulement du carburant. Elles sont souvent le dernier commerce de proximité, qui sert de relais pour les colis, de plateforme de livraison de pain ou encore de supérette alimentaire. Malheureusement, de nombreuses stations-service indépendantes risquent de disparaître d'ici 2030 en raison des coûts très élevés du passage des carburants fossiles traditionnels aux énergies comme l'électricité, le gaz naturel et l'hydrogène. Alors qu'une pompe à carburants fossiles coûte 50 000 euros, les bornes de chargement ultra-rapide coûtent 100 000 euros, les stations de gaz naturel comprimé coûtent 400 000 euros et presque un 1 million d'euros pour du gaz naturel liquéfié. Cette transition écologique crée une charge immense pour ces entrepreneurs. Aussi, il lui demande ce que compte faire le Gouvernement afin de venir en aide aux stations-service indépendantes.